la Crèche
Carrefour de Communications

Le Mensuel

Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE
www.ville-lacreche.fr - Ville de la Crèche

n°187
Février
2018

L'édito du Maire

Le mois de janvier a entre autres été consacré aux cérémonies de vœux, tradition oblige ! Aux vœux de la Municipalité, l'occasion de rappeler les réalisations, les actions de l'année 2017 et d'évoquer les projets de 2018, mais aussi de mettre à l'honneur tous les auteurs du dynamisme de la vie locale, les associations Créchoises, les élus et services municipaux, les entreprises, artisans et commerçants, sans oublier les habitants eux-mêmes. L'occasion aussi pour la Municipalité de distinguer les gendarmes de Saint-Maixent-l'École et de La Crèche et de leur remettre la médaille d'honneur de la Ville. Vœux qui se sont poursuivis à l'EHPAD des Rives de Sèvre où nos anciens ont aussi été mis à l'honneur, vœux aussi dans les Communes du Haut Val de Sèvre et à notre Communauté de Communes. Du côté des associations, en janvier, les assemblées générales se sont succédé pour le Club des Aînés Ruraux, le Nordic Club, la Protection Civile, les anciens combattants de l'UDCR. Manifestations et animations pour le Roller et la Flèche Créchoise. Janvier, c'est aussi la distinction de la Commune par le label «une fleur» des Villes et villages fleuris qui récompense le travail des jardiniers municipaux. Le jury régional a souligné non seulement les efforts de fleurissement de la Commune, la préservation de notre petit patrimoine et des espaces naturels (notamment aux Îles de Candé), mais aussi le zéro pesticide, la plantation de haies, les opérations Une naissance-Un arbre et la mise en place d'un rucher municipal... En janvier, changement majeur des habitudes de nombreux parents d'élèves qui fréquentent les écoles du bourg et le collège. Plus de circulation de véhicules, sauf les bus, dans la rue des Écoles et stationnement possible notamment place du Champ de foire, avec une traversée sécurisée par des «gilets jaunes», avenue de Paris. Fini donc ce «capharnaüm» aux entrées et sorties de classes, dans la rue des Écoles, où bus et véhicules se croisaient et où les tensions étaient palpables. Merci aux parents pour leur compréhension... la sécurité de nos enfants est notre priorité ! Quant aux rythmes scolaires, l'avis des parents d'élèves et la décision de l'Assemblée Municipale de décembre ont été pris en compte par le Directeur des Services départementaux de l'Éducation Nationale. La semaine d'école sur 4 jours et demi sera maintenue à la rentrée de septembre 2018. Sur le plan économique, 3 nouveaux bâtiments sortent de terre sur la zone de Baussais (Atlansèvre) et d'autres bonnes nouvelles devraient suivre dans les prochaines semaines. En février, la saison culturelle de la Ville se poursuit. Venez, par votre présence, encourager les artistes ! Février (le 8) sera aussi le grand rendez-vous pour tous les demandeurs d'emplois, à l'occasion d'un job dating à la salle de l'Hélianthe. 25 entreprises de nos zones économiques des secteurs de l'agro-alimentaire, du transport, de la logistique et de l'industrie et qui recrutent seront présentes pour proposer des emplois.

Philippe MATHIS, Maire de LA CRÈCHE

Le label 1 fleur remis à la Commune

Vendredi 12 janvier en banlieue de Bordeaux à Cenon, Régine Marchand, Présidente du jury régional des Villes et Villages fleuris et Présidente du Comité Régional du Tourisme avait convié les élus et les services espaces verts pour la remise du label une ou plusieurs fleurs.

Ce label environnemental, ainsi décerné par le jury régional, valorise les démarches d'aménagement et d'embellissement qui améliorent la qualité de vie. Il s'engage également sur les enjeux tels que la qualité de l'accueil, le respect de l'environnement et la préservation du lien social. Dans la catégorie «une fleur», 21 Communes pour les 12 Départements de la nouvelle Région ont reçu cette distinction. Dans les Deux-Sèvres, 3 Communes ont été mises à l'honneur : Arçais, Magné et La Crèche.

Philippe Mathis, Maire, accompagné de l'Adjoint au développement durable, Bruno Lepoivre, du Responsable des services techniques, Lionel Louis et du chef jardinier de la Ville, Frédéric Gilbert, ont donc reçu le diplôme du label «une fleur» à l'occasion de cette cérémonie qui rassemblait plus de 400 personnes. De même, le petit chêne reçu sera replanté au verger municipal de Champicard. Enfin, dans les semaines à venir, le panonceau ville fleurie devrait être installé aux entrées de la Ville. Après la 1ère fleur, cap sur la deuxième ! Bravo aux jardiniers de la Ville !

Cérémonie des voeux de la Municipalité

Fidèle à la tradition de début d'année, la cérémonie des vœux de la Municipalité s'est tenue lundi 8 janvier à la salle de l'Hélianthe devant un parterre d'élus, de chefs d'entreprises, de représentants d'associations et de partenaires. Un beau moment de rencontres, d'échanges et de convivialité !

Le Maire, Philippe Mathis, est revenu sur l'année qui vient de s'écouler, soulignant le dynamisme et la richesse de la vie associative, sportive et culturelle. Il a également annoncé la labellisation de la Ville par le dispositif régional Villes et villages fleuris. De nombreux chantiers ont contribué à améliorer le cadre de vie et la sécurité. Parmi eux, la rénovation de la rue des Diligences et du carrefour de Rocan et la création d'une aire de jeux à Ruffigny… Il a en outre souligné l'implication des élus et collaborateurs municipaux dans la réalisation de ces projets. Le travail de concert avec la Communauté de Communes, le Syndicat Mixte à la Carte, la SEM Deux-Sèvres Aménagement et les services de l'Etat se poursuivra.

La zone d'activités Atlansèvre La Crèche-François a dépassé les 2300 emplois avec régulièrement l'implantation de nouvelles entreprises sur ce territoire économiquement attractif : 6 nouvelles entreprises arrivées en 2017 et 6 autres qui s'implanteront en 2018.

La Municipalité tentera de répondre au mieux à la demande des concitoyens, tout en prenant en compte, dans les décisions municipales, la baisse des dotations de l'Etat et la réforme à venir de la taxe d'habitation.

«La Crèche et le secteur Haut Val de Sèvre font partie du poumon économique du Département»

Le Sénateur des Deux-Sèvres, Philippe Mouiller, a de son côté retracé sa relation particulière avec la Ville de La Crèche. Il avait, au cours de l'année passée, accueilli les membres du Conseil Municipal des Jeunes au Sénat et souligné l'intérêt de ces derniers pour le processus d'élaboration des lois. Philippe Mouiller a ensuite exprimé sa reconnaissance aux acteurs économiques de la Commune et du territoire. «*La Crèche et le secteur Haut Val de Sèvre font partie du poumon économique du Département*» a-t-il précisé.

«L'engagement des élus et des habitants»

Didier Doré, Secrétaire général de la Préfecture des Deux-Sèvres et sous-Préfet de l'arrondissement de Niort, est quant à lui revenu sur l'implantation réussie du centre d'accueil des demandeurs d'asile, dans les locaux de l'ex-Formule 1. Il s'est dit très marqué par l'engagement des élus et des habitants à accompagner de façon matérielle et surtout humaine ces personnes. Le Secrétaire général s'est enfin voulu rassurant en soulignant que «*l'État sera en 2018, comme les années passées, aux côtés de la Collectivité en matière de dotation de fonctionnement, mais également d'accompagnement sur l'ensemble des projets municipaux qui correspondent aux politiques prioritaires de l'État*».

Retrouvez l'intégralité de cette cérémonie et les vidéos sur le site www.ville-lacreche.fr/vie-municipale/projets-et-actualités.

Prochain Conseil Municipal : jeudi 22 février à 20h30

Retrouvez l'ensemble des délibérations, consultez les comptes rendus et procès verbaux des précédents Conseils municipaux sur le site internet : www.ville-lacreche.fr : vie municipale/les séances du Conseil Municipal

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Liste «Un cœur pour La Crèche»

Site Internet de la commune

M le Maire nous fait la promotion du site internet de la commune dans le dernier Mensuel. Mais surprise, nous avons découvert que notre article était signalé comme « non transmis», alors que nous avions respecté les délais impartis. Échanges de mails et d'appels téléphoniques, bref tout est rentré dans l'ordre.

Par contre le délai de mise à jour, pour nous oppositions, reste fixé à six mois. Quelles sont les conditions pour la majorité? Certes il faut un cadre, nous demandions une mise à jour mensuelle, le personnel municipal n est-il pas au service de toute la population? M le Maire en a décidé ainsi.

Économies communales

Participant aux efforts de maîtrise de l'énergie, les élus de l'opposition ont le plaisir de «se geler» dans la salle qui leur est attribuée à Champcornu : entre 12 et 15 degrés en fonction de l'ensoleillement.

Deux réclamations amiables... toujours 12°!!! Qu'en penser!!! Cette salle sert aussi aux médecins lors des «dons de sang»? Message au club philatélique, pour leur exposition de mars, tout sera peut-être rentré dans l'ordre.

Les moulins de la Sèvre à l'honneur

«2018 sera l'année des Moulins de la Sèvre». Encore un effet d'annonce du Maire lors de la cérémonie des vœux du 8 janvier. Ce sujet n'a pas été abordé, en préalable, ni en Commission Urbanisme, Développement Durable ni dans les autres instances municipales. Les propriétaires des moulins, semble-t-il, n'ont pas été consulté. Pour quelles raisons? Absence d'ambitions environnementales du Maire? Les actions se résumeront-elles, comme ce fut le cas en 2017, pour l'année de la Sèvre à une manifestation festive d'une journée et à un concours «photos»?

La Sèvre : 7 km à La Crèche, 15 moulins sur 11 sites. Ces sites hydrauliques caractéristiques méritent mieux qu'une annonce médiatique.

Les enjeux sont primordiaux : évaluation de l'intérêt patrimonial, valorisation des sites, préconisation pour améliorer la continuité écologique, prévention des risques d'inondation, textes réglementaires français et européens...

Bien évidemment, nous soutiendrons cette initiative mais nous serons très vigilants et surtout force de propositions pour une mise en œuvre à hauteur des enjeux.

Gare de La Crèche : avenir compromis

Le risque de sa disparition est toujours d'actualité. Le Maire maintient l'éventualité de sa destruction car elle est inutilisée et trop coûteuse à restaurer.

En novembre dernier, nous vous avons sollicité pour nous faire des suggestions pour sa reconversion. Merci à celles et ceux qui nous ont répondu. Nous vous encourageons, avant qu'il ne soit trop tard, à nous faire connaître vos idées afin de soumettre des propositions en Conseil Municipal ou en commission.

Merci d'écrire à notre intention à la Mairie.

Et ces interrogations

Agenda 21 : une fleur ? Et ça s'arrête là ?

Risques Majeurs : plus de problème ?

Analyse de l'air : et les résultats ?

Réfection de la voirie et des trottoirs dans les villages : à quelle date ?

À votre écoute : E.Blyweert, C.Busserolle S.Giraud, C.Héraud, O.Proust, A.Val

Liste «Citoyens, plus proches de vous»

SITE INTERNET MAIRIE : bien élaboré, sauf que l'expression politique est "muselée" pour l'opposition à 2 parutions/an ; restriction aux infos instructives et constructives.

"les idées ne sont pas faites pour être pensées mais pour être reçues" André Malraux.

La liberté d'expression prend une connotation différente suivant que l'analyse du texte est dérangeante et taboue pour certaines personnes d'un niveau d'ineptie élevé malheureusement. Dans ce cas il est très difficile de progresser, mais elles ont l'excuse que le mensonge est séducteur et manipulateur pour des personnes naïves et peu méfiantes.

ANALYSE DE L'AIR : d'une durée de 6 semaines, prise sur l'avenue de Paris, au niveau de la mairie. Suivant les conclusions diverses et variées de L'ATMO : **pollution importante** à La Crèche, comparée à celle du centre urbain de Niort où l'air serait plus respirable ! Cet organisme déclare qu'il n'y a rien d'alarmant malgré qu'il reconnaît que les "prises" n'ont pas été effectuées correctement pour comparer objectivement avec les valeurs réglementaires. A refaire ?

S.M.C : M. Le Maire a promis une baisse de 8 % en 2018 sur notre redevance des ordures ménagères, conséquence de votre sérieux travail sélectif ! **Continuez, prenez de la peine, dans ce tri il y a un trésor !!!**

SANTÉ DES ABEILLES : à dater du 1/09/2018, en France, la loi sur la biodiversité prévoit une **interdiction** des néonicotinoïdes (désherbants parmi d'autres) sera t' elle respectée ?

C.LEVAIN

ZOOM sur... «Moi, l'école à La Crèche, j'y vais à pied !»

Lundi 8 janvier, la rentrée des classes était synonyme de nouvelle organisation pour beaucoup d'élèves de l'école François Airault et surtout leurs parents. En effet, l'interdiction de circuler en voiture dans la rue des Ecoles, effective depuis le 1er janvier, implique désormais un changement des habitudes. Les objectifs de cette mesure prise par la Municipalité sont de renforcer la sécurité des piétons aux heures d'entrée et sortie de classes dans la rue des Écoles et fluidifier la circulation des bus aux abords des établissements scolaires.

Pour ce faire, le parking du Champ de foire a été, rappelons-le, aménagé pour 110 véhicules et 4 bus ou poids-lourds. Le passage piétons de l'avenue de Paris est sécurisé matin et soir par des agents municipaux. Un brassard fluorescent a été remis aux élèves présents au Champ de foire ce lundi. D'autres brassards seront distribués à l'école François Airault et à la maternelle ainsi que durant les temps périscolaires. Le Maire, Philippe Mathis, son Adjoint, Michel Girard, chargé de la sécurité et Hélène Havette, Adjointe chargée des écoles étaient sur place à l'occasion du lancement de cette opération baptisée « Moi, l'école à La Crèche, j'y vais à pied ! ».

INFO TRAVAUX

Nouveau lotissement « Sur le Pré »

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement «Sur le Pré», à Ruffigny, une réunion publique, organisée par la Municipalité et le lotisseur, s'est déroulée mardi 16 janvier, salle de Champcornu. Cette réunion a été introduite par Philippe Mathis, Maire, accompagné de Bruno Lepoivre, Adjoint chargé de l'urbanisme et Freddy Bonmort, Adjoint chargé des bâtiments. La présentation de ce projet a été réalisée par le lotisseur, Benoît Cottenceau, Directeur de la société Alia Immobilier. Ce futur lotissement comportera 18 lots. Une trentaine de personnes était présente dont certains riverains, des habitants et des constructeurs. Les travaux de viabilisation (voirie, réseaux) ont débuté pour une durée de trois mois environ. Les demandes de permis de construire seront ensuite déposées par les futurs acquéreurs en Mairie pour permettre la construction des maisons d'habitation. À ce jour, sur les 18 parcelles, 10 sont déjà vendues.

Renseignements : www.alia-immobilier.com. Tél. : 06 22 54 32 42. Email : contact@alia-immobilier.com

INFO TRAVAUX

Bretelle routière du rond-point de l'autoroute

Les travaux d'aménagement de la bretelle du giratoire de l'autoroute sont en cours de finition par la société Eiffage de La Crèche. Ces travaux qui permettront d'éviter le rond-point pour les véhicules se dirigeant vers le centre routier s'élèvent à 330 000 € TTC. Ils sont financés à 70 % par le Département et 30 % par la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre.

Réfection des escaliers en face du collège

Les Services techniques ont procédé à la réfection des maçonneries de cet escalier qui permet d'accéder au secteur de Champcornu par le chemin pédestre.

L'AISM à l'ouvrage

Les salariés en insertion de l'Association intermédiaire du Saint Maixentais sont intervenus dans le village de Drahé. Ce chantier d'insertion commandé par le Centre intercommunal d'action sociale et financé par la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre a permis de déposer le mur très endommagé qui soutient la voie communale d'accès au lavoir. Celui-ci sera ensuite remonté pierre par pierre.

INFO TRAVAUX

Réfection du mur du stade de Breloux

Le mur en pierres sèches du stade de Breloux qui donnait depuis quelques mois des signes de fatigue a été restauré par les Services techniques.

✦ Voirie

- Remise en état de panneaux de signalisation
- Dépose des illuminations de fin d'année

✦ Bâtiments

- Travaux dans les écoles (électricité, serrurerie...)
- Pose de signalisations verticales

✦ Espaces verts

- Broyage des branches
- Taille des végétaux
- Piégeage des ragondins

Bords de voirie

Les Services techniques de la Ville ont procédé à l'enlèvement des amas de terre en bordure des voiries communales. Cette opération, appelée débernage, permet un meilleur écoulement des eaux pluviales afin d'éviter l'aquaplaning des véhicules et surtout d'éviter la dégradation de la chaussée.

EN BREF ET EN IMAGES !

Samedi 6 janvier : nouveaux maillots pour le Roller Créchois
Le Roller Créchois a procédé à la remise des nouveaux maillots aux patineurs de la section course du club, par le Président Didier Pairault et les membres du bureau, en présence de Michel Girard, Adjoint au Maire, chargé des sports. Les patineurs de la section course du Roller Créchois, sont fin prêts pour une saison qui s'annonce sous les meilleurs auspices.

Vendredi 12 janvier : assemblée générale du Nordic Club Créchois

L'assemblée générale du Nordic Club Créchois s'est tenue sous la présidence de Patrick Touzot, en présence de 80 adhérents. Un bilan moral très dense par les nombreuses activités organisées par le club et ses 170 adhérents, séances d'entraînement, sorties et compétitions, le tout dans la bonne humeur et la convivialité. En 2018, il est prévu la 2ème édition de la « NordiCréchoise », le dimanche 13 mai au stade de Breloux, avec au programme 3 distances : 21 km, 19 km chronométrées et 9 km à allure libre.

Sam. 13 & dim. 14 janvier : championnat départemental de tir à l'arc
La Flèche Créchoise a pu profiter de l'installation du chauffage (depuis 2016) dans le gymnase de Chantoiseau pour organiser cette compétition regroupant les meilleurs archers du Département. Sur les 2 jours, une centaine d'archers s'est présentée au championnat. Les clubs d'Ardin, Thouars, Courlay, Mazières-en-Gâtine, Le Tallud et La Crèche étaient représentés dans les différentes disciplines arc nu, arc classique et arc à poulies. Les duels aux points ou à la volée désignaient tour à tour les archers qui pouvaient participer aux phases finales. Tous les compliments de la Municipalité au bureau et aux membres de la Flèche Créchoise pour l'organisation de cette compétition. Un sport qui demande concentration, patience et dextérité.

Lundi 15 janvier : assemblée générale du Club des Aînés Ruraux

Plus de 150 membres avaient répondu à l'invitation de Marie-Hélène Marteau, Présidente, ainsi que le Maire, Philippe Mathis. Après les rapports d'activités de 2017, le bilan financier, la Présidente a proposé une vingtaine d'animations pour l'année 2018. L'association porte désormais le label Générations Mouvement pour son dynamisme et son implication dans la vie locale. Après un vote à bulletin secret, le nouveau Bureau a été installé et Marie-Hélène Marteau reconduite dans ses fonctions.

Vendredi 19 janvier : assemblée générale de la Protection Civile Créchoise
Après le bilan présenté par son Président Jean-Paul Renard, Marie Christine Renard, responsable de l'antenne, a dressé le bilan des activités des secouristes pour l'année 2017. Au total, 112 victimes ont été prises en charge et 2816 h d'actions ont été menées. Pour 2018, la formation des nouveaux bénévoles de la réserve communale de sécurité civile au plan AHA (accueil, hébergement assistance) est en cours. Marie Christine Renard a été reconduite dans sa fonction de responsable de l'antenne, secondée dans sa mission par Véronique Ségot.

Samedi 20 janvier : atelier taille des arbres fruitiers

Malgré le temps pluvieux, le jardin d'insertion du Coteau de Breloux a accueilli des membres de l'association des Croqueurs de Pommes pour le traditionnel atelier de taille des arbres fruitiers. Ainsi, les employés du Coteau ont pu bénéficier de cette formation complémentaire à leurs activités de maraîchage et de travail du bois. Les adhérents de l'association Aide en Créchois et le public étaient également invités à cette démonstration toujours pleine d'enseignements. Un échange fort sympathique qui espérons-le, montrera ses effets en septembre prochain ! Les fruits récoltés servent entre autre à la fabrication du jus de pomme commercialisé par le Coteau de Breloux.

Dimanche 21 janvier : assemblée générale de l'UDCR
Répondant à l'invitation de Louis Reymond, Président de la section Créchoise, le Maire, Philippe Mathis et le Conseiller défense, Adrian Duguet, ont tenté de trouver une solution à chaque problème soulevé afin de permettre à l'association de remplir sa mission essentielle pour notre République : le devoir de mémoire. À cette occasion, le Président départemental de l'UDCR, Jean-Marie Petyt, a fait part de sa préoccupation dans le manque de reconnaissance de l'État et les difficultés d'interlocuteurs vis-à-vis des anciens combattants. Par ailleurs, il a aussi informé de sa volonté d'organiser le congrès départemental 2019-2020 de l'UDCR sur le territoire de La Crèche.

Le Carnet

Naissances

7 janvier : Louis BAILLY
10 janvier : Léo VIGNIER
14 janvier : Romane DEPAS

Décès

2 janvier : Claude GAUTIER	*68 ans*
5 janvier : Patrick BARTOUT	*58 ans*
8 janvier : Albert PLESTANE	*89 ans*
10 janvier : Joseline GEFFARD	*69 ans*
11 janvier : Patrick DIAS DA COSTA CAMPOS	*71 ans*
15 janvier : Guy POUVREAU	*95 ans*

2 médailles d'honneur de la Ville décernées aux gendarmes

Lundi 8 janvier, la cérémonie des vœux de la Municipalité a également été l'occasion de mettre les forces de l'ordre à l'honneur. Ainsi, la collaboration avec les gendarmes de la Brigade territoriale autonome de Saint-Maixent-l'Ecole, dirigés par le Capitaine Lascombes et les gendarmes du peloton autoroutier de La Crèche, dirigés par le Major Leclerc a été saluée par le Maire, Philippe Mathis. Il leur a rappelé le «*respect et la reconnaissance de la Commune*» et a également souligné leur présence, de jour, comme de nuit sur le territoire communal pour les missions qu'ils accomplissent pour la sécurité des Créchois. Le 1er magistrat a enfin tenu à apporter tout son soutien à deux gendarmes récemment blessés en service.
Philippe Mathis, en présence du Colonel Olivier Barth, Commandant du Groupement départemental de Gendarmerie et de Didier Doré, sous-Préfet de l'arrondissement de Niort, a remis à cette occasion la médaille d'honneur de la Ville aux gendarmes des 2 unités. Ceux-ci ont été très chaleureusement applaudis par les 300 personnes présentes à la cérémonie.

Une nouvelle affectation pour le Major Leclerc

Très sympathique cérémonie vendredi 5 janvier dans les locaux du peloton autoroutier de Gendarmerie à La Crèche. En effet, le Major Leclerc quitte le commandement du peloton pour rejoindre sa nouvelle affectation, la direction de la brigade motorisée de La Rochelle, en qualité de commandant d'unité. Les différentes étapes de la carrière du Major ont été rappelées par son chef, le Capitaine Francis Kapala, Commandant de l'escadron départemental de sécurité routière et le patron des Gendarmes Deux-Sévriens, le Colonel Olivier Barth. Ses qualités humaines et professionnelles ont été soulignées par ses supérieurs mais aussi par Philippe Mathis, Maire qui a mis en avant les excellentes relations de travail et de collaboration entre la Gendarmerie et la Municipalité. Le Maire a rappelé aussi l'appui efficace du Peloton en plus de celui de la Brigade territoriale de Saint-Maixent-l'École pour la protection et la sécurité des Créchois. Pleine réussite au Major Leclerc dans ses nouvelles fonctions à La Rochelle.

Formation de la réserve communale de sécurité civile

Les mardi 9 et jeudi 11 janvier, les membres de la réserve communale de sécurité civile et les secouristes de l'antenne de protection civile de La Crèche se sont retrouvés à la salle de l'Hélianthe pour une formation au plan AHA (accueil, hébergement, assistance). Cette formation avait pour objectif de prévoir si nécessaire la mise en place d'un centre d'hébergement dans la salle de l'Hélianthe, en application des plans communaux de sauvegarde (PCS), déclenchés le cas échéant par le Maire ou le Préfet suite à un événement majeur (tempête, inondation, accident, neige et verglas sur l'autoroute, …). Rappelons que la réserve communale de sécurité civile est un dispositif constitué de bénévoles. Il a pour vocation, sans se substituer aux services publics de secours et d'urgence, d'accompagner et encadrer les solidarités lors d'évènements majeurs. Cette formation sera suivie en cours d'année par un exercice grandeur réelle avec des personnes volontaires pour jouer le rôle des sinistrés.

Sainte-Barbe au CPI d'Arc-en-Sèvre

Dimanche 14 janvier, les femmes étaient mises à l'honneur lors de la cérémonie officielle de la Sainte-Barbe au Centre de Première Intervention d'Arc en Sèvre. Autour du Lieutenant Fabrice Chemineau, s'étaient rassemblés l'ensemble du corps (sapeurs-pompiers volontaires et la section des jeunes sapeurs-pompiers), leurs familles, les anciens pompiers, le Maire, Philippe Mathis, la Conseillère Départementale,Hélène Havette, le 1er Adjoint en charge de la sécurité, Michel Girard. A noter également la présence exceptionnelle du Colonel Gouezec, Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Deux-Sèvres (SDIS 79). La remise des médailles, galons et diplômes a lancé cette cérémonie et ont ainsi été promus et médaillés, le Lieutenant Chemineau, l'Adjudant-Chef Poupard, le Caporal-Chef Motard, le Sergent-Chef Chailliou, le Caporal-Chef Clerc et le Sergent-Chef Dupuis, cette dernière ayant été plusieurs fois récompensée.
Le CPI comptabilise aujourd'hui 22 agents (15 hommes - 7 femmes) et 17 jeunes encadrés par 2 animateurs et 4 aides animateurs. 184 interventions ont été enregistrées en 2017 et 32 243 h déclarées en disponibilité. Le Colonel Gouezec a d'ailleurs félicité le Lieutenant Chemineau pour, entre autres, le dynamisme, la disponibilité et le service très efficace de son équipe, dans laquelle évoluent beaucoup de femmes (1/3 des effectifs). Selon le Colonel, le CPI d'Arc en Sèvre demeure un exemple d'investissement et de professionnalisme.
Philippe Mathis a, à son tour, remercié non seulement les sapeurs-pompiers pour leur engagement volontaire mais également leurs familles qui les soutiennent et les encouragent dans leurs actions au quotidien. Nous saluons au passage la très grande originalité du calendrier des pompiers 2018, très apprécié au sein de la Commune.

Atelier Bouge & Bulle

Samedi 27 janvier se déroulait l'atelier parents-enfants Bouge et Bulle, au sein de la résidence du Bourdet. À l'image de chaque session, un samedi par mois, parents et enfants ont partagé un moment privilégié lors d'une séance basée sur la motricité libre, en présence de 2 éducatrices de jeunes enfants de la Commune, Elisabeth Le Ny et Estelle Mathé, respectivement Directrice et Directrice adjointe du multi-accueil Ribambelle. Pour marquer la fin de la séance, les 7 familles présentes se sont regroupées pour un moment de chants et comptines, en présence du Maire, Philippe Mathis et d'Hélène Havette, Conseillère Départementale, venus à la rencontre des familles. Les ateliers Bouge et Bulle ont lieu un samedi matin par mois, à 9 h 45, et 2 mercredis par mois à 15 h 15, en alternance avec un atelier massage bébés.
+ d'informations : www.ville-lacreche.fr/grandir-et-s-epanouir/ateliers-parent-enfants.

Séance de dédicaces pour Claude Boutet

Samedi 20 janvier, Claude Boutet, Créchois d'origine, ancien Maire de Bressuire était reçu à l'hôtel de Ville par la Municipalité pour une séance de dédicaces de son dernier livre «Quatre-vingt cinq [jours ans]». À cette occasion, l'ancien professeur de philosophie a reçu plusieurs habitants qui ont bravé la pluie et le vent pour obtenir son ouvrage... l'occasion aussi d'évoquer avec l'enfant de la Commune de nombreux souvenirs.

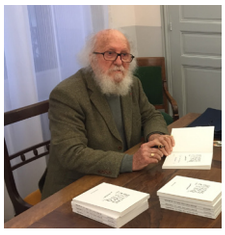

Le cinéma Henri-Georges Clouzot

2017 fut une année riche en projets pour le cinéma Henri-Georges Clouzot.

Tout au long de l'année, petits et grands ont bien sûr pu voir les films sélectionnés par l'équipe du cinéma, mais aussi participer à des p'tits cinés, ciné-goûters, des p'tits dèj, une chasse aux trésors, des quizz, des ateliers origami, pâte à modeler, peinture, ou encore création d'affiche… Cette année a aussi été marquée par de très belles rencontres : avec le réalisateur Hubert Charuel, venu présenter son film « Petit paysan », le ciné-concertiste Jacques Cambra, pour «L'étroit mousquetaire» de Max Linder, et une masterclass effectuée devant un groupe d'élèves et d'enseignants de l'école de musique. 2 beaux partenariats ont également marqué l'année : l'un avec la médiathèque la Ronde des mots et le Centre National du Livre dans le cadre du festival « La voix des lecteurs» et la présentation de « Rosalie Blum» par Yannick Anché, auteur du «Phare de Babel ». L'autre avec le Centre Régional des Energies Renouvelables pour une projection du film « Qu'est-ce qu'on attend ? » de Marie-Monique Robin, suivi d'une information sur l'isolation thermique. L'humoriste et cinéphile Fred Abrachkoff, reste quand à lui fidèle aux «Rendez-vous avec le cinéma Patrimoine» et apporte chaque mois son analyse et ses anecdotes sur les grands classiques du cinéma.

Un hommage à Henri-Georges Clouzot

On n'oubliera pas la rétrospective Clouzot à l'occasion du 110ème anniversaire de sa naissance à Niort avec au programme 4 films, une exposition, un jeu concours et les interventions de Fred Abrachkoff et de Pierre Renverseau. La Fête du cinéma en juin et la Nuit du cinéma en novembre ont quant à elles été marquées par une belle fréquentation.

Et toujours... Le Festival cinéma jeunes publics

Le Festival cinéma jeunes publics, organisé avec les salles du réseau Clap Poitou-Charentes a lui aussi été un succès. Plus de 500 personnes sont venues assister aux différentes projections et ateliers organisés pendant les vacances de la Toussaint. Treize films dont plusieurs avant-premières nationales, un ciné-concert, des ateliers et des goûters ont ravi l'ensemble des spectateurs. Cette année encore, un atelier de pratique a été mené grâce à Passeurs d'images pendant les vacances. 9 jeunes ont ainsi pu écrire et réaliser un film avec un smartphone. Celui-ci participera à la sélection du festival Takavoir de Niort.

Une fréquentation en constante augmentation

Au total, au cinéma municipal, l'an passé, une centaine de films diffusés et plus de 12 000 entrées, soit 15% de plus qu'en 2016. «Raid dingue», «Tous en scène» ou encore «Un sac de billes» ont connus de beaux succès. Mais l'Art et essai n'est pas en reste et «Petit paysan», «Ernest et Célestine en hiver», ou encore «Les gardiennes» ont été très appréciés par les spectateurs. À ce titre, le cinéma est classé Art et Essai par le Centre National du Cinéma avec les labels Patrimoine et Jeune Public. Cette reconnaissance du travail mené a aussi permis d'obtenir une subvention de 6 810 € de la part du CNC.

Retrouvez toute la programmation et les informations en version papier au cinéma, à la Mairie et dans les commerces Créchois, sur la page Facebook Ville de La Crèche et sur le site internet www.ville-lacreche.fr/bouger-et-se-divertir/cinema.

Pensez à vous inscrire à la newsletter culturelle pour recevoir toutes les informations en avant-première : www.ville-lacreche.fr/bouger-et-se-divertir/cinema/newsletter-culturelle.

«Ça va valser»

Le samedi 20 janvier avait lieu à l'Hélianthe le spectacle «Ça va valser » proposé par la compagnie Mastoc. Ce 3ème spectacle de la saison culturelle est issu d'un partenariat avec l'association de développement culturel de nos territoires, Scènes Nomades. L'originalité de cette pièce de théâtre chorégraphique portait en partie sur une configuration particulière de la salle. Le thème du spectacle est l'amour sous toutes ses formes : l'amour passion, l'amour volage, la tendresse, la jalousie, la séparation ou le deuil. Les références au cinéma, à l'opéra, au théâtre et à la littérature étaient nombreuses et contribuaient à appuyer les sentiments exprimés. La centaine de personnes venue applaudir la compagnie a loué la qualité du spectacle, au rythme soutenu, à la chorégraphie réglée au millimètre et à l'accompagnement vocal impressionnant par sa justesse et sa pureté.

Le prochain spectacle de la saison culturelle aura lieu samedi 10 février : «Julie Victor fait ce qu'elle veut».

Vœux chaleureux à l'Ehpad

Jeudi 18 janvier, la Directrice de l'Ehpad, Florence Marsteau accueillait les élus, les responsables et les membres des associations œuvrant à la maison de retraite pour la traditionnelle cérémonie des vœux aux résidents. Daniel Jollit, Président du Centre intercommunal d'action sociale et Philippe Mathis, Maire ont pris la parole successivement pour évoquer l'année écoulée mais aussi les projets pour 2018. Ils ont souligné aussi les nombreuses animations mises en place tout au long de l'année par les animatrices et les associations et ont mis à l'honneur l'ensemble des collaborateurs de la structure. Parmi eux, Monique Dufour partait à la retraite après 22 ans de services, passés en qualité de secrétaire comptable de l'Ehpad.

Concours des maisons décorées : le jury a délibéré

Dans le cadre du concours des maisons décorées, initié par le Conseil Municipal des jeunes (CMJ) en décembre dernier, le jury composé de jeunes conseillers a procédé à la visite des maisons inscrites au concours 2017. Cette année, 6 participants se sont inscrits au concours. Les jeunes élus se sont réunis en Mairie afin de délibérer. Les résultats seront annoncés et les lauréats 2017 récompensés à l'occasion de la prochaine réunion du CMJ, vendredi 2 février à la Mairie. Les membres du CMJ remercient l'ensemble des participants au concours pour leur accueil, leur imagination et leur investissement qui, le temps d'un mois, illumine la Commune. Une mention toute particulière cette année car les conditions météorologiques n'ont pas facilité le travail des décorateurs !

Les travaux en cours sur Atlansèvre La Crèche-François

Plusieurs chantiers, démarrés en 2017 pour certains, sont actuellement en cours sur Atlansèvre La Crèche-François. Ceux-ci concernent des implantations d'entreprises sur la ZA de Baussais :

✓ Martin Stockage : déjà implantée sur la ZA de Fief de Baussais, la société construit de nouveaux locaux d'activité et de stockage qui seront disponibles à la location courant de l'été 2018. Les 1200 m² de bâtiments, situés près de l'hôtel d'entreprises, seront proposés aux petites entreprises et artisans.

Martin Stockage

Loxam

✓ SCI Katimmo 79 : la société réalise aujourd'hui 4 ateliers, à destination principalement d'entreprises artisanales.

✓ Loxam : l'arrivée de cette entreprise de location de matériel de manutention pour le bâtiment, les TP et l'industrie est prévue courant de l'été 2018.

Suivez l'actualité des zones économiques du Haut Val de Sèvre sur le site www.atlansevre.fr.

2018 à la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre : "Des équipes engagées sur le terrain"

Lors de la cérémonie des vœux, vendredi 19 janvier, à Saint-Maixent-l'École, un film a mis en lumière le travail réalisé par les élus et les 528 professionnels de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre du Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Retrouvez le film et les moments forts de la soirée sur le site www.cc-hautvaldesevre.fr/fonctionnement/actualite/retour-en-image-sur-la-ceremonie-des-voeux.

Venez rencontrer les entreprises locales qui recrutent !

La Communauté de Communes Haut Val de Sèvre et le Comité de Bassin d'Emploi du Niortais, en partenariat avec Pôle Emploi, proposent aux entreprises du Haut Val de Sèvre et aux demandeurs d'emploi de participer à un job dating le 8 février après-midi à la salle de l'Hélianthe.

Cette manifestation sera l'occasion de mettre en relation les employeurs et les demandeurs d'emploi et toute autre personne en recherche d'opportunités d'emploi local. Elle permettra à chaque entreprise participante de communiquer sur son activité et ses besoins en postes à pourvoir.

Valoriser les métiers et les savoir-faire du territoire

Depuis 2016, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre s'engage pour impulser une dynamique et valoriser les métiers et les savoir-faire du territoire. La Collectivité peut compter sur la Maison de Services au Public et son service développement économique pour développer des actions autour de l'emploi et de la formation en lien avec les filières locales. Ce travail, réalisé conjointement avec le Comité de Bassin d'Emploi du Niortais, a permis dès novembre 2016 de réaliser le 1er forum métiers du territoire sur le thème du transport et de la logistique. Cette action a rencontré un vif succès grâce à la participation active de nombreuses entreprises et organismes de formation ainsi qu'à un public venu nombreux.

Au cours de l'année 2017, les échanges avec les entreprises se sont poursuivis, en particulier avec le secteur agro-alimentaire. Comme dans le domaine du transport et de la logistique, les entreprises industrielles rencontrent des besoins en personnel et des difficultés de recrutement.

Jeudi 8 février à partir de 14 h 30, salle de l'Hélianthe.

Informations et liste des postes proposés : www.cbeduniortais.fr.

Médiathèque intercommunale La Ronde des Mots

1, rue des Écoles 79260 LA CRÈCHE - Tél. 05 49 05 36 09

Ouverture :
Mardi-jeudi-vendredi 15h-18h30
Mercredi 14h-18h30
Samedi 9h30-12h30

Mail : mediatheque.lacreche@cc-hvs.fr
Site : http://www.cc-hautvaldesevre.fr
Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

Atelier «CONTES GOURMANDS»

Les bibliothécaires proposent aux enfants de 3 à 10 ans, une séance de lecture d'un conte traditionnel suivi d'un atelier culinaire, le mercredi 14 février à 10 h 30 (uniquement sur inscription).

Accès internet

La médiathèque dispose d'un accès Wi-Fi gratuit et de 2 postes de consultation Internet accessibles au public pendant les horaires d'ouverture.

AGENDA DE LA VILLE

Vendredi 2 février
Concours de belote
Organisé par le club des Aînés ruraux
Maison des associations de Champcornu
À 13 h 30
Renseignements : 05 49 25 51 48

Audition
Organisée par l'école de musique municipale
Salle de l'Hélianthe
À 20 h 30
Entrée libre

Samedi 3 février
Dîner dansant
Organisé par l'amicale des Sapeurs-pompiers Arc-en-Sèvre
Salle de l'Hélianthe
Renseignements : 06 59 75 43 28

Dimanche 4 février
Marché en fête
Farandole des beignets
Organisé par la Municipalité
Aux halles
De 8 h à 12 h

Bal
Organisé par l'ADMR du Val de Sèvre
Salle Denfert à Saint-Maixent-l'École
À 14 h 30
Renseignements : 05 49 16 12 82

Jeudi 8 février
Job dating
Organisé par la Communauté de Communes
Salle de l'Hélianthe
À 14 h 30

Samedi 10 février
«Julie Victor fait ce qu'elle veut»
Organisé par la Municipalité
Salle de l'Hélianthe
À 20 h 30
Infos et réservations : Mairie
Tél. : 05 49 25 50 54
Email : contact@ville-lacreche.fr
www.ticketmaster.fr

Dimanche 11 février
Conférence «Voyage en géobiologie»
Organisée par l'association Hashi-Hikari
Entrée libre
Renseignements : 06 20 26 71 35
Email : hashi-hikari@laposte.net

Dimanche 18 février
Assemblée générale
Organisée par l'AAPPMA La Gaule Créchoise
Maison des associations de Champcornu
À 9 h 30
Renseignements : 06 17 59 65 75

Repas
Organisé par Accueil et solidarité
Salle de l'Hélianthe
À 12 h
Réservations avant le 10 février
Email : accueiletsolidarite@gmail.com

Samedi 24 février
Dîner dansant
Organisé par l'amicale des Anciens marins
Salle de l'Hélianthe

Concours de belote
Organisé par Festi'Crèche
Maison des associations de Champcornu
Renseignements : 05 49 25 52 03

Dimanche 25 février
Vide-maison
Organisé par Parents Tout Simplement (PTS)
Salle de l'Hélianthe
De 10 h à 17 h
Renseignements : 05 49 25 09 15

Du 9 au 11 mars
Fête du timbre
Organisée par le Club philatélique des jeunes Créchois
Maisons des associations de Champcornu
Renseignements : 05 49 25 00 66

Samedi 10 mars
Formation Premiers Secours niveau 1
Organisée par la Protection civile de La Crèche
Salle des halles
Renseignements : 06 24 78 46 48

Carnaval
Organisé par le comité des fêtes La Crèche en folie
Salle de l'Hélianthe
Renseignements : 06 70 78 96 91

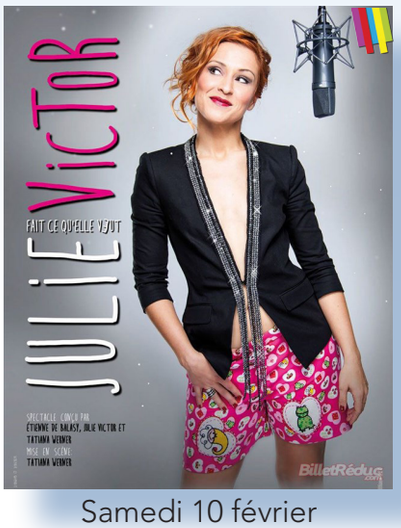

Samedi 10 février

Vendredi 6 avril

Infos & résas :
www.ville-lacreche.fr ou www.ticketmaster.fr

Saison culturelle

GCR Motoculture
Réparation toutes marques
92 rue Albert Charrrier - Boisragon
Tél. : 06 24 47 35 74
Email : gcrmotoculture@gmail.com

LE MENSUEL - Directeur de publication : Philippe MATHIS - Rédaction/Photos : Pôle Communication - Mairie de La Crèche - Imprimerie Bouchet, Prim'Atlantic - Imprimé sur du papier recyclé (Papier PEFC) - 2950 ex. - n° dépôt légal 1396 - Février 2018 - n°187 - Mairie, 97 avenue de Paris - CS 70064 - 79260 LA CRECHE - Tél. : 05 49 25 50 54 - www.ville-lacreche.fr.